



La lettre

SUPPLÉMENT
DU MAGAZINE
VAL MÉDIA N°6

du Conseil de Développement

N° 1 - décembre 2004 de la Communauté d'Agglomération du Val de FENSCH



Jean-Pierre LIOUVILLE, Président du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement,



Les premières rencontres du Val de Fensch le 25 septembre 2004 à Uckange

une force positive !

Pourquoi un Conseil
de Développement ?

Les premières rencontres
du Val de Fensch
le 25 septembre 2004
à Uckange

Des idées...
des actions

Un savoir-faire reconnu

Depuis sa création en 2002, le Conseil de développement du Val de Fensch a eu l'occasion de prouver son savoir-faire et sa capacité de réflexion. Saisi par Michel Paradeis, président de la Communauté d'Agglomération, pour étudier notamment l'avenir des piscines et l'utilité d'un équipement dédié aux musiques actuelles, ses propositions ont permis aux élus du Val de Fensch de se faire une idée plus précise des enjeux d'aménagement du territoire. Car le Conseil de développement est bien une force de proposition au service du Conseil communautaire. Il n'est pas là pour exercer une quelconque forme de contre-pouvoir. La décision finale d'un investissement appartient aux élus de la Communauté d'Agglomération.

À l'avenir, les membres du Conseil de développement continueront à se mobiliser autour de sujets dont l'importance requiert une attention collective. Ils souhaitent également ouvrir leur horizon et sont favorables à une prise en compte globale de l'avenir du Nord Mosellan, par exemple en concertation avec des Conseils de développement de Communautés de Communes ou d'Agglomérations. Cette réflexion dépassionnée et concertée sur l'aménagement du territoire est à mes yeux le seul moyen d'accéder à des réalisations encore plus concrètes et satisfaisantes pour tous.

Jean-Pierre LIOUVILLE,
Président du Conseil de Développement
du Val de Fensch.



Pourquoi un Conseil de Développement ?

Créé en septembre 2002, en application des lois dites Voynet et Chevènement, le Conseil de développement peut être consulté sur toute question relative à l'agglomération du Val de Fensch, notamment sur son aménagement et sur son développement. En 2003, Le Conseil de développement du Val de Fensch a donné un avis sur "Le Projet de l'Agglomération du Val de Fensch".

Son fonctionnement est basé sur le partenariat entre la société civile et les élus afin d'accompagner la mise en œuvre du "Projet de l'Agglomération du Val de Fensch" au niveau du territoire.

Quelle en est la composition ?

Pour que la diversité des acteurs du territoire soit représentée, le Conseil de développement a constitué une instance composée de 75 membres organisés en 4 collèges :

- collège des élus (*élus du Val de Fensch + élus représentant des EPCI et des syndicats intercommunaux*)
- collège socio-économique
- collège social et associatif
- collège Etat

Qui peut y participer ?

Assemblée plénière :

Selon leur qualité, les membres du Conseil de développement ont été nommés, proposés ou élus. La durée du mandat des membres est identique à la durée du mandat des élus communautaires.

Groupe de travail :

Sur saisine du Président du Val de Fensch ou sur saisine du Président du Conseil de développement, des groupes de travail se constituent.

Chacun d'entre eux est animé par un membre du Conseil de développement. La composition des groupes de travail est libre. Tout habitant intéressé par le sujet traité peut demander à participer aux travaux.

À vous de jouer !

Pour alimenter leur capacité de réflexion et de propositions, les groupes de travail sont ouverts à toute les personnes impliquées dans la vie collective (membres d'association, chefs d'entreprise, professions libérales, artisans, commerçants...) et intéressées par les sujets traités. Ces personnes sont les bienvenues et peuvent contacter dès aujourd'hui le Conseil de développement du Val de Fensch.

Les contacts :

Président : Jean-Pierre LIOUVILLE

Vice-président : Jean-Pierre GUERQUIN

Chargé de mission : Philippe BUIATTI

philippe.buatti@agglo-valdefensch

www.agglo-valdefensch.fr

Les coordonnées

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU VAL DE FENSCH
de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Villa Bigas - 1, rue de Wendel - 57705 HAYANGE

Tél. : 03 82 86 81 81 — Fax : 03 82 86 81 82



De G à D.
Messieurs B. Boissière,
G. Leonardi, M. Colnot,
B. Colnot, T. Schmidt



De G à D. Messieurs J. Chérèque, L. Fournier et R. Pieron

Des échanges intercommunautaires à Uckange le 25 septembre

Une "première" réussie

Les "1ères rencontres du Val de Fensch", le samedi 25 septembre 2004 à Uckange, ont atteint leur objectif : présenter l'avancée des travaux du Conseil de développement, au travers des huit groupes de réflexion constitués à ce jour (logement et allongement de la vie, développement industriel, commerces de centre-ville, mise en réseau des acteurs du spectacle vivant jeune public, rivière et hydrologie, patrimoine, musiques actuelles, piscines) et parler de la contribution de cette instance dans le projet de territoire. Au cours de cette demi-journée, placée sous le signe de la convivialité et de la pédagogie, les animateurs ont fait le point sur les actions et les réflexions engagées par chaque groupe de travail. Ce bilan d'étape s'est déroulé devant une centaine d'invités, tous porteurs d'opinion, représentants de la société civile et élus. Par leur présence, Roger Cayzelle (président du Conseil Economique et Social de Lorraine), Philippe-Xavier Pimor (Préfecture de Lorraine), Gabriel Vitré (Coordination nationale des Conseils de développement), Claude Jacquot (Carrefour des Pays Lorrains),

Jacques Chérèque (Conseiller du Président du Conseil Régional) et Michel Paradeis (président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch) ont montré tout le crédit qu'ils accordent au Conseil de développement pour susciter des projets d'aménagement et accompagner la mise en œuvre du Projet d'Agglomération. Ce sujet, et plus globalement la place du Conseil de développement au sein du Contrat de Plan entre l'Etat et la Région, a fait l'objet d'une table ronde, animée par Benoît Boissière, membre du Bureau.

Depuis sa création, le Conseil de développement du Val de Fensch collabore de façon exemplaire avec la Communauté d'Agglomération. Son fonctionnement n'est pas loin d'en faire une référence en France. Il a d'ailleurs été sollicité pour faire partie de la coordination nationale chargée de mutualiser et de faire circuler les informations. Cette relation de bonne intelligence avec les élus a été mise en exergue lors d'un récent club de réflexion sur la démocratie participative, qui s'est tenu à Metz à l'invitation de l'association *Et si... Les Lorrains*.

Ce qu'ils en pensent...

Jacques Chérèque, ancien Ministre et Conseiller du Président du Conseil Régional :

« J'ai un sentiment très positif à la fois pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et pour le fonctionnement de son Conseil de développement. La CAVF me semble une des communautés les plus vivantes, les plus actives et les plus participatives, dans le sens où elle cherche à fédérer tous les acteurs de son développement. Le conseil de développement représente sa caractéristique démocratique, avec des élus mais aussi des chefs d'entreprise, des artisans, des représentants d'association. Lors des Rencontres du 25 septembre, j'ai noté beaucoup d'idées et d'actions pratiques quotidiennes dans tous les domaines : environnement, économie, culture, patrimoine... Cette instance a une démarche tournée vers le développement, structurée et vivante ».



Michel Paradeis, président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :

« Le Conseil de Développement a très rapidement trouvé sa place parmi les acteurs incontournables de la vallée de la Fensch et s'est positionné comme un partenaire dynamique, compétent et fiable dans la programmation et la définition d'orientations de développement. Outre les moyens dont il dispose pour mener à bien ses missions, il a la possibilité de s'auto-saisir de toutes les thématiques qu'il lui semble nécessaire d'approfondir. Outil de dialogue, de réflexion et de proposition, il instaure une nouvelle pratique de la démocratie locale. En participant aux travaux du Conseil de Développement, le citoyen reprend sa place au cœur d'une démocratie participative ouverte car il formule des projets et des actions pour l'agglomération du Val de Fensch ».



Des idées... et des actions

Trois groupes de travail plangent actuellement sur les dossiers Piscines, Musiques actuelles et Commerces de centre-ville, sur saisine de Michel Paradeis, président de la Communauté d'Agglomération. Voici, avec leur animateur respectif, un tour d'horizon des réflexions engagées.

Groupe de travail : Piscines



Jean-Paul Guerquin, vice-président du Conseil de développement, retraité de l'Education Nationale :

« Notre commission s'est prononcée pour le maintien des cinq piscines sur la Vallée, avec néanmoins un point d'interrogation concernant leur avenir à moyen terme hors spécialisation. Après une visite des équipements de Haguenau (Bas-Rhin) et de Sarrebourg (Moselle), nous avons suggéré l'aménagement de la piscine de Hayange en centre nautique et de loisirs (sauna, hammam, piscine à bulle, jeux spécifiques pour les enfants...). Notre avis a été conforté par une enquête menée par un cabinet d'études. Aujourd'hui, le dossier a été adopté par le Conseil communautaire et le projet est sur les rails... ».

Groupe de travail : Musiques actuelles



Emmanuelle Mathern, coordinatrice et programmatrice du Pavé à Nilvange :

« Depuis la création du groupe en 2002, nous avons dressé un état des lieux des structures existantes, nous avons rencontré des musiciens, des associations de jeunes, discuté avec les élus, etc. pour recenser tous les besoins. Nous avons proposé de réaliser un équipement qui répondrait aussi bien aux attentes d'artistes en devenir que de musiciens amateurs, en y incluant un projet de résidence d'artiste et un volet multimédia au service de la création musicale. Dans un souci d'équilibre du territoire, le site de la Paix nous a semblé le meilleur compromis ».

Groupe de travail : Commerces de centre-ville



Robert Paris, responsable de l'antenne Moselle Nord de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle :

« Notre groupe de travail, composé de commerçants, artisans, professions libérales, etc. achève de se constituer. Il étudiera comment insuffler une nouvelle dynamique aux commerces de centre-ville. La première étape, début 2005, consistera à élaborer un cahier des charges. L'étude de développement des équipements commerciaux à l'échelon communautaire sera réalisée au deuxième trimestre. Elle recensera les besoins et les attentes des citoyens du Val de Fensch. Nous comptons rendre nos avis et faire des propositions de travail au Conseil communautaire dès la rentrée 2005 ».

Cinq autres groupes de travail ont été mis en place à l'initiative du président du Conseil de développement ou de l'un de ses membres. Voici un résumé de l'état d'avancement de leurs travaux.

Groupe de travail : Mise en réseau des acteurs du spectacle vivant Jeune Public



Benoît Boissière, directeur adjoint du Centre social Le Creuset à Uckange :

« Sur notre territoire, la Passerelle de Florange et le Centre social Le Creuset proposent depuis plusieurs années des spectacles pour le jeune public : théâtre, contes, marionnettes... Nous souhaitons amplifier cette offre dans la Vallée, en renforçant les structures existantes et en les aidant à organiser des manifestations dans d'autres communes. Début janvier, les membres du groupe récolteront des témoignages sous tous azimuts pour maîtriser les tenants et les aboutissants du dossier (Centre Pablo Picasso de Homécourt, Fédération des MJC, communes, financeurs...). À partir de cet état des lieux, nous ferons des propositions au Conseil communautaire à la rentrée 2005 ».

Groupe de travail : Développement industriel



Thierry Murer, sidérurgiste :

« En tant que syndicaliste, j'ai souhaité réagir à l'annonce de l'arrêt de la filière à chaud de Sollac Lorraine et à la fermeture de Daewoo. Notre groupe de travail, composé de représentants syndicaux, de représentants de la CCI, de la sous-préfecture de Thionville et de l'ANPE, etc., s'est créé en septembre 2003. Nous venons de proposer plusieurs actions aux élus du Val de Fensch afin de développer l'activité : installation de bornes emplois connectées à l'ANPE dans les communes situées à l'ouest du territoire, création d'une semaine de l'emploi en mai 2005 à Florange pour faire coïncider les demandes d'emploi et les besoins des entreprises dans différents secteurs (hôtellerie-restauration, bâtiment, santé, commerce, transports, industrie), création d'un réseau entre le Val de Fensch, les agences ANPE et les entrepreneurs afin de faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire communautaire ».

Groupe de travail : Patrimoine



Bernard Colnot, retraité de la sidérurgie :

« Depuis sa création, le groupe a formulé plusieurs propositions dont certaines ont été traduites en action ou sont sur le point de l'être. Je pense aux circuits de découverte du Val de Fensch organisés à l'occasion des Journées du Patrimoine, à la collecte de mémoire orale des femmes ayant vécu par ou au côté de l'activité minière et sidérurgique ou encore au recensement du patrimoine. Nous avons également été partie prenante pour le transfert de propriété du haut fourneau U4, son projet de mise en lumière dans le cadre de " Luxembourg Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007", sans oublier les projets concernant le Château de Wendel et les Grands Bureaux ».

Groupe de travail : Rivière et hydrologie



Thierry Schmidt, pharmacien à Knutange :

« Nous allons proposer de lancer une campagne de communication et d'informations sur la Fensch, autour de trois thèmes principaux : le passé et l'histoire de la rivière (grands personnages, anecdotes...), les enjeux actuels (travaux de restauration, nettoyage, re-calibrage...) et enfin son avenir (chemins de promenade, tourisme...). Dans un souci de transparence, nous proposerons d'organiser une exposition itinérante, simultanément aux travaux, dans les dix communes de la Vallée ».

Groupe de travail : Logement et allongement de la vie



Bernard Schaefer, directeur général de l'OPAC de la Moselle :

« Nous avons réfléchi comment faire face au vieillissement de la population et permettre aux personnes âgées de continuer à vivre sur leur lieu de résidence habituelle. Quatre pistes de travail se sont dégagées : l'adaptation des logements, les soins à domicile (et le transport sanitaire), les services à la personne (portage des repas, petits travaux d'entretien...), et les transports. Nous avons rencontré de nombreux acteurs locaux, avec l'idée de mettre en synergie l'action des différentes structures existantes dans la Vallée. La prochaine étape sera le colloque du 4 février 2005, où plusieurs spécialistes nous aideront à structurer nos idées. Nous pourrons alors rédiger notre rapport de propositions pour le Conseil communautaire ».

Jean-Pierre Liouville, président, Jean-Paul Guerquin, vice-président et les membres du bureau du Conseil de développement vous souhaitent une bonne et heureuse année 2005.

